

FORM - FORMULE I
 FISCAL YEAR/ANNÉE FINANCIÈRE
 1979-1980

EQUAL OPPORTUNITIES FOR WOMEN PROGRAM
 PROGRAMME DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME

Rationale/Explication

Le groupe FS ne se compose que de 7,6 % de femmes. Même si ce pourcentage se compare favorablement au rapport hommes/femmes enregistré dans les services extérieurs des pays industrialisés, il devrait être amélioré dans le contexte canadien.

Objective/Objectif

Augmenter de 8 % par année le nombre total de femmes dans le groupe FS, jusqu'à ce qu'un équilibre hommes/femmes plus représentatif soit atteint.

Action Plans (Activities)/Plans d'action (activités)

Étant donné l'absence cette année d'un programme de recrutement général imputable aux mesures d'austérité, recruter dans le cadre d'un programme de mutations latérales sélectives, un nombre suffisant de femmes qualifiées pour atteindre l'objectif de 8 %.

Responsabilité: Section de l'affectation des agents

Evaluation Criteria/Critères d'évaluation

- Augmentation de 8 % du nombre de femmes dans le groupe FS.

Evaluation/Évaluation